

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Toussier
ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**

CORONAVIRUS : LES MESURES DE PRÉVENTION PRISES PAR LA VILLE

Dans le contexte épidémique lié au Coronavirus COVID-19, la Ville de Bois d'Arcy se mobilise pour faire face à une éventuelle propagation du virus et informer au mieux les habitants.

Les services municipaux en contact avec le public ont été particulièrement sensibilisés sur les bons gestes à adopter pour se prémunir du virus et informer au mieux les habitants.

Le grand public est également sensibilisé via les supports de communication municipaux (site internet, réseaux sociaux...).

Dans tous les bâtiments publics dont les écoles

Des mesures préventives et correctives ont été mises en place par la société en charge du ménage dans tous les bâtiments publics : équipements sportifs, écoles, accueils de loisirs, mairie, maison des associations, médiathèque...

Tous les jours, les points de contact sont désinfectés : ascenseurs, rampes d'escaliers, téléphones, plans de travail, bureaux, poignées de portes, lavabos, mitigeurs, interrupteurs, sanitaires...

Une vigilance particulière est également prise sur la mise à disposition et

le réassort en quantité suffisante de savon et d'essuie-mains jetables dans tous ces lieux publics.

Aucun risque lié à l'eau potable

Acquavesc, en charge du service public de l'eau de l'ouest parisien, confirme que les diverses méthodes de désinfection (chlore, ozone, UV) que l'eau potable subit avant d'être distribuée agissent de manière aussi probante pour ce virus que pour tous les autres.

Dans les 10 bureaux de vote, le 15 mars

Afin d'assurer le déroulement des élections municipales dans des conditions optimales de sécurité sanitaire, la Ville rend des mesures d'hygiène exceptionnelles. **Les 10 bureaux de vote seront désinfectés avant et après le scrutin** du dimanche 15 mars et un affichage des règles de protection et des bonnes pratiques d'hygiène sera apposé dans chacun d'entre eux. Des gels hydro alcooliques seront à disposition des élec-

teurs à l'entrée du bureau de vote. Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter votre stylo. La ville mettra à disposition des stylos neufs en quantité.

Pour rappel, les mesures de prévention afin d'éviter toute contamination sont les suivantes :

- Se laver les mains régulièrement (savon ou gel hydro alcoolique)
- Se moucher dans des mouchoirs jetables
- Eternuer/toussier dans le pli de son coude
- Porter un masque en cas de fièvre, atteinte respiratoire (toux et nez qui coule)
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations, le numéro vert 0 800 130 000 mis en place par le ministère est à la disposition du public.